

*Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

<b>CONDITIONS DE PARTICIPATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être licencié à la ffgolf et s'être acquitté du "droit de jeu fédéral" de 35 € ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue</li> <li>Être de catégorie Minimé ou moins</li> <li>Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs</li> <li>Remplir tous les critères sportifs d'inscription</li> <li>Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur</li> <li>Attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur le site de la fédération ou sur extranet - Documentation – sport). Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.</li> </ul>																				
<b>TERRAIN</b>	<p><b>Filles</b> : Minimés :5028 m (marques Bleues) - Benjamines :4600 m (marques rouges) - U12: 4087 m (marques violettes)</p> <p><b>Garçons</b> : Minimés :5764 m (marques Blanches) - Benjamins :5474 m (marques jaunes) - U12: 4866m (marques grises)</p>																				
<b>FORMULE DE JEU</b>	<p><b>Épreuve non-fumeurs</b> : cf. § 1.2-2 (5)</p> <p><b>Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits</b> : cf. § 1.2-2 (8)</p> <p><b>Simple Stroke Play 36 trous</b> – 18 trous par jour</p> <p>Entraînement le mercredi 31 août et vendredi 02 septembre sur réservation des départs à l'accueil du Golf (02 96 23 87 34)</p>																				
<b>INDEX</b>	L'index figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions sera pris en compte.																				
<b>SERIES</b>	Trois catégories : U12 ; Benjamin(e)s ; Minimés																				
<b>INSCRIPTIONS</b>	<p><b>La date limite d'inscription est fixée au vendredi 19 août 2022.</b></p> <p>Bulletin d'inscription sur le site de la ligue de Bretagne de Golf : <a href="https://liguebretagnegolf.org/">https://liguebretagnegolf.org/</a> et de l'association sportive : <a href="http://www.asgolf-saintsamson.com/">http://www.asgolf-saintsamson.com/</a> à renvoyer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>par mail : contact@golfhotel22.fr</li> <li>par mail : as.st.samson@free.fr</li> </ul> <p>La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées le 24 août 2022.</p> <p>Champ de participants limité à 102 joueurs. Selon la répartition suivante, nombre minimum et index maximum dans chaque catégorie :</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Garçons</th> <th>Idx Max</th> <th>Filles</th> <th>Idx Max</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Minimés</td> <td>6</td> <td>16,4</td> <td>3</td> <td>20,4</td> </tr> <tr> <td>Benjamins</td> <td>18</td> <td>21,4</td> <td>6</td> <td>26,4</td> </tr> <tr> <td>U12</td> <td>18</td> <td>45</td> <td>6</td> <td>45</td> </tr> </tbody> </table> <p>La répartition des 12 wild cards est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter une partie au Club organisateur. Cette répartition s'effectue indépendamment des catégories.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les joueurs Minimés et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.</li> <li>Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.</li> <li>En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</li> </ul>		Garçons	Idx Max	Filles	Idx Max	Minimés	6	16,4	3	20,4	Benjamins	18	21,4	6	26,4	U12	18	45	6	45
	Garçons	Idx Max	Filles	Idx Max																	
Minimés	6	16,4	3	20,4																	
Benjamins	18	21,4	6	26,4																	
U12	18	45	6	45																	
<b>DROIT ENGAGEMENT</b>	<p><b>40 €</b></p> <p><b>Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.</b></p>																				
<b>TIRAGE DES DEPARTS</b>	<p><u>Par catégorie et par sexe</u>. 1er tour : dans l'ordre croissant des index. 2<sup>ème</sup> tour : ordre inverse du classement du 1<sup>er</sup> tour</p> <p>Diffusion des horaires de départ la veille de la journée de reconnaissance : asgolf-saintsamson.com ou au 02 96 23 87 34</p>																				
<b>CLASSEMENT</b>	<p>Brut exclusivement et obligatoirement par sexe et par catégorie (pas de classement mixte). En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, le Comité de l'épreuve départagera les joueurs par un play-off en trou par trou sur les trous 1, 2, 18 en boucle. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.</p>																				
<b>REMISE DES PRIX</b>	À l'issue de la compétition au Club House.																				
<b>COMITÉ</b>	Le Comité est composé d'un des arbitres désignés, du directeur du Golf et du président de l'association sportive. Il pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ de joueurs et/ou des conditions climatiques.																				

**GRAND PRIX JEUNES**  
**Golf de Saint Samson en Trégor**  
**Samedi 03 et dimanche 04 septembre 2022**

**FICHE D'INSCRIPTION**

**Les inscriptions se font exclusivement par écrit**  
**auprès du Golf de Saint Samson au plus tard le Vendredi 19 août 2022.**

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscription (chèque libellé à l'ordre du Golf de Saint Samson) fixé à 40 € par joueur.

Club :			
Nom	Prénom	Index	N° de licence

**Païement :** \_\_\_\_\_

**Numéro de téléphone :** \_\_\_\_\_

**Email :** \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signature**

PHOTOGRAPHIES ET LIVE FACEBOOK : Le joueur inscrit accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur au Grand Prix Jeunes de Saint Samson et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication (sites internet, réseaux sociaux, live Facebook...)

Les données personnelles recueillies dans le cadre de cette fiche d'inscription font l'objet d'un traitement informatisé. Les finalités de traitement sont la gestion sportive du Grand Prix Jeunes. La durée de conservation est de 1 an. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier, les supprimer, les limiter, selon les situations vous y opposer en contactant l'accueil du golf de Saint Samson.